

## SECTION SUPÉRIEURE DE LA CAINS

### DESCRIPTION

- Endroit : Rivière Cains, un affluent de la rivière Miramichi Sud-Ouest
- Type de de section : eaux de Couronne réservées à la pêche avec remise à l'eau
- Longueur de la section : 10,7 kilomètres (de l'embouchure de la partie inférieure du ruisseau Otter, en aval du camp O'Donnell)
- Nombre de fosses ayant reçu un nom : 13
- Largeur de la rivière : de 15 à 40 mètres
- Fond de la rivière : gravier, roches et blocs rocheux volumineux
- Renseignements supplémentaires : il n'y a pas de rapides ni de chutes. Le canotage est possible. L'endroit est accessible par camion et VTT.

### ACCÈS

**NOTE :** L'accès à certaine section de pêche pourrait nécessiter l'emploi d'un véhicule à quatre roues motrices.

1. À partir du Village de Doaktown, prenez la Route 123 en direction sud sur 4,4 km jusqu'au chemin de Bettsburg et tournez à droite.
2. Sur ce chemin, faites 9,9 km et tournez à gauche sur le chemin du ruisseau Otter (Otter Brook Road).
3. Parcourez ensuite 6,5 km jusqu'au chemin du ruisseau Wathan (Wathan Brook Road) et tournez à gauche.
4. Parcourez 4,3 km jusqu'au chemin Wildcat et tournez à droite.
5. On peut avoir accès à la section supérieure de la rivière Cains à partir du chemin Wildcat.
6. On peut avoir accès à la fosse du ruisseau Otter à partir du chemin du ruisseau Otter en parcourant un autre 6,8 km en direction sud-ouest après le chemin du ruisseau Wathan. Tournez ensuite à gauche.
7. Roulez 1,9 km et vous arriverez à la rivière Cains. Marchez contre le courant, soit vers l'amont, jusqu'à l'embouchure de la partie inférieure du ruisseau Otter (il s'agit de la limite supérieure de la section).

### HÉBERGEMENT

- Aires de camping seulement
- Accès à un foyer extérieur
- Table de pique-nique et toilettes extérieures
- **Les pêcheurs doivent apporter leur eau potable.**
- Le bois de chauffage n'est pas fourni. Il est recommandé que seul le bois de chauffage séché au four soit apporté à la section des eaux de la Couronne réservées en raison du risque de propagation d'insectes envahissants et de maladies. Si vous utilisez du bois de chauffage qui n'a pas été séché au four, achetez-le localement (le plus près possible de votre destination), brûlez tout sur place et ne ramenez pas le bois de chauffage restant.
- Chaque pêcheur est responsable de rapporter ses déchets. Il est strictement interdit de laisser des déchets sur les lieux.

### RÈGLEMENTS

- Pour obtenir des renseignements courant sur les mesures de conservation du saumon comme les exigences de pêche avec remise à l'eau, veuillez consulter le site Web de Pêches et Océans Canada.
- Les réglementations générales de la pêche au Nouveau-Brunswick sont en vigueur. Consultez le livre *Pêche* pour plus de renseignements.